



PRÉPARATION À L'EXAMEN DU

BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE (HAUTE-VIENNE)

2017 - 2018

| LE MÉTIER |

Le BNSSA signifie Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique. Ce diplôme offre la possibilité à ses titulaires de surveiller des plages, qu'elles soient publiques ou privées, mais aussi des piscines d'accès gratuit, et permet d'assister les maîtres-nageurs ou sauveteurs dans leur action.

Le titulaire du BNSSA peut également être recruté pour la surveillance de baignades dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs.

(Recyclage tous les 5 ans pour pouvoir continuer à exercer)

| LA FORMATION |

Cette préparation à l'examen du BNSSA intègre une partie plus spécifique de la surveillance de plan d'eau ou site aquatique naturel.

| PARTENARIAT |

Cette formation est menée en partenariat avec le Syndicat Mixte du Lac de Vassivière.

| CONDITIONS D'ACCÈS |

- Avoir 16 ans à l'entrée en formation
- Avoir 17 ans à la date de l'examen
- Être reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage aquatique
- Être titulaire du diplôme « premiers secours en équipe 1er niveau » (PSE1) à jour de la révision annuelle à la date de l'examen.

| SÉLECTION |

- Une épreuve sportive

| CALENDRIER DE FORMATION |

Inscriptions avant le 22/09/17
Épreuves de sélection : 06/10/17
Calendrier de formation:
> du 23 au 25/10/17
> du 12 au 14/02/18
> du 09 au 11/04/18

| RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE |

Olivier LALANDE / 06 80 17 06 14
olivier.lalande@drjscs.gouv.fr

Nombre d'heures en centre : 63 h

Recyclage du BNSSA : du 12 au 14/02/18

| COÛT DE FORMATION |

Le coût forfaitaire pour la formation «préparation BNSSA» est de 250,00 €.

Le coût pour la préparation à l'examen de recyclage BNSSA est de 80,00 €.

Pour toutes questions concernant les possibilités de financement, contacter :

Annick MACAIRE / 05 55 45 24 64
annick.macaire@drjscs.gouv.fr

| S'INFORMER, S'INSCRIRE |

La fiche de renseignements peut être téléchargée sur le site Internet du CREPS de Poitiers, rubrique «formation professionnelle» | www.creps-poitiers.sports.gouv.fr

Le dossier d'inscription est à demander et à envoyer à l'adresse suivante :

SAF Limousin - Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Nouvelle-Aquitaine

24, rue Donzelot - CS 73707
87037 Limoges Cedex 1
drjscs87-saf@drjscs.gouv.fr

| SECRÉTARIAT DE FORMATION |

Monique CANIN / 05 55 45 80 48
monique.canin@drjscs.gouv.fr